

Inauguration le 17 novembre 2023 du site MSA de Privas

Le 17 Novembre dernier, en présence de la Préfète de l'Ardèche, Sophie Elizéon, et de Pascal Cormery, président de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, M Henry Jouve, Président de la MSA Ardèche Drôme Loire, M Jean Clément Muchielli, 1^{er} Vice-président, et M. François Donnay, directeur général, ont inauguré le nouveau bâtiment de la MSA à Privas.

Ces derniers avaient organisé une réunion la veille au soir avec les représentants de la profession et avaient fait le point sur les crises agricoles que traversent certaines filières actuellement et le soutien de la MSA pour les professionnels :

- La Lavande et le lavandin sont confrontés à deux problèmes importants :
 - Une baisse des ventes due à un marché saturé,
 - Une partie de la production qui a été ravagée par la chenille noctuelle.
- La noix confrontée à un marché saturé qui est dû à une augmentation de la production Française et à une forte concurrence mondiale,
- La Cerise qui est touchée également par une maladie,
- La Viticulture dans le diois et le Sud Drôme avec un stock très important qui résulte de la mévente comme la Clairette de Die par exemple qui ne trouve plus son segment de clientèle,
- Enfin, l'Abricot dans les Baronniees qui est touché par des aléas climatiques depuis plusieurs années.

Ainsi, en 2022, la MSA aura attribué près de 10 millions d'Euros de prise en charge de cotisations sur l'ensemble des trois départements.